



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

DISCOURS DE M. LE DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 15^{ème} CONFERENCE DE L'ALLIANCE AFRICAINE DU CAJOU (ACA)

Mesdames et Messieurs, tous en vos rangs, grades et qualités respectifs,

Je voudrais, en ma qualité de Premier Responsable du Développement de la filière Cajou en Côte d'Ivoire, exprimer toute ma joie de voir se tenir cette Conférence malgré les obstacles et restrictions liés à la recrudescence de la Covid-19. L'option de la conférence en ligne est une excellente alternative.

Avant de poursuivre mes propos, permettez-moi de vous transmettre les vives félicitations de la Côte d'Ivoire pour les efforts que vous déployez, vous et tous les Partenaires de ACA pour soutenir le développement Durable de la filière anacarde en Afrique.

Il me plaît de saluer la participation des Experts de haut niveau qui ont accepté de consacrer de leur temps pour partager leurs connaissances et leurs expériences. C'est pourquoi je voudrais saluer la présence remarquée de tous les Modérateurs et Panelistes des différentes sessions, soyez salués et remerciés.

C'est aussi le lieu de remercier tous ces techniciens tapis dans l'ombre, qui œuvrent afin de nous permettre de suivre dans les détails les activités de cette 15^{ème} conférence.

Augustes participants,

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons, le futur de la filière anacarde en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire repose sur le développement durable de la transformation locale.

C'est bien pour répondre à cet impératif urgent que le Gouvernement ivoirien a fait du développement de la transformation locale de la noix de cajou, un objectif majeur. Il s'agit pour la Côte d'Ivoire de passer du statut de pays pourvoyeur exclusif de matières premières à celui d'exportateur d'amandes et de produits dérivés de l'anacarde.

Pour atteindre cet objectif tant en CI que dans les autres pays producteurs, l'un des défis de l'industrie de la noix de cajou reste aujourd'hui la sécurisation de l'approvisionnement. Notre industrie doit reposer sur un approvisionnement stable de bonne qualité, dans un environnement qui permet d'opérer avec des coûts de transformation compétitifs et facilite l'accès aux principaux marchés d'exportation.

C'est pourquoi nous saluons **le thème de cette 15^{ème} conférence qui porte sur : Une chaîne d'approvisionnement durable pour le cajou et pour le futur.**

L'analyse des différentes thématiques associées devraient permettre de dégager de nouvelles pistes d'amélioration de nos actions en cours.

En effet, pour atteindre ses objectifs de durabilité, le Gouvernement ivoirien a mis en place d'importantes mesures d'accompagnement dans la filière anacarde, notamment pour créer un environnement favorable au développement et à la compétitivité des unités de transformation de noix de cajou.

Ainsi, la gestion opérationnelle de la filière anacarde depuis la réforme de 2013, tend à favoriser l'investissement privé et à créer un cadre de développement durable depuis la production jusqu'à l'exportation ou la transformation locale.

Sur la base de cette expérience, nous pensons que la durabilité la filière anacarde en Côte d'Ivoire et en Afrique doit intégrer notamment les défis et les enjeux :

- d'optimisation de la productivité et de l'amélioration de la qualité ;
- de garantie de prix rémunérateur aux producteurs ;
- d'amélioration du cadre et des conditions de vie des producteurs ;
- de transparence et de fiabilité du système de commercialisation ;
- d'augmentation de la valeur ajoutée par la transformation.

Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire a structuré ses initiatives de développement durable de la filière anacarde. Il s'agit entre autres de :

- La mise en place d'un dispositif de conseil agricole dédié ;
- L'organisation de la recherche avec la mobilisation des synergies de toutes les universités nationales et des structures de recherche pour la mise en place d'un Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) ;
- La structuration de la commercialisation ;
- La création du Centre d'Innovations et de Technologies de l'Anacarde (CITA) ;
- La promotion des petites unités de décorticage de noix de cajou ;
- L'Installation de zones agroindustrielles dédiées à l'anacarde ;
- La subvention à la transformation locale de la noix de cajou ;
- Du dépôt de garantie pour l'acquisition de la matière première ;
- Du soutien des équipementiers locaux ;
- La facilitation des exportations à travers la certification des unités ;
- L'Appui à la recherche de débouchés et promotion des produits dérivés.

Mesdames et Messieurs

Cette Conférence vient à point nommé pour permettre de partager notre expérience avec le reste de l'Afrique et du monde surtout d'apprendre de nouvelles leçons pour affiner notre stratégie. Je souhaite qu'il en soit ainsi pour tous.

J'invite donc tous les participants à une attention soutenue pour les travaux de ces trois jours et à une appropriation des stratégies et idées développées.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus, réitérer mes remerciements à tous les partenaires techniques et financiers, particulièrement à ACA pour leurs appuis.

Je souhaite plein succès à cette 15^{ième} Conférence annuelle de l'ACA

Je vous remercie.